L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 12 JUIN 1886.

Saint Médard.

Nous ne savons trop quelle est l'origine vraie du dicton qui attribue une influence..... aquatique à Saint Médard. Le fait est que, de date immémoriale, les bonnes gens l'appellent le grand pleurard. Or ces pleurs là sont de la pluie, des averses, s'il vous plaît; et quand, pris d'une de ces douleurs qui se mesurent par millimètres, le trop sensible Saint s'y met, il s'y met pour tout de bon, semble-t-il; il en a pour quarante jours; comme le déluge.

S'il pleut le jour de Saint Médard.
Il pleut quarante jours plus tard.

Français d'une pureté contestable, direz-vous peut-être ? mais enfin qui s'entend, et c'est là tout ce qu'il faut ici.

Ce jour-là, cette année, était un mercredi, mercredi dernier, le 8 juin, comme toujours; et précisément au cours de cette nuit fatidique, le Saint a pleuré, pleuré à verse.

Il nous en souvient et que trop. En effet, infidèle à l'almanach, nous n'avions pas prévu cet épanchement ; tout un semis d'étoiles piquait d'or le ciel, au moment de gagner le bureau de l'ABEILLE, et nous avions négligé de nous munir de l'accessoire, toujours évité par nous autant que possible, et que l'on a surnommé *pépin*, nous ne savons plus pourquoi. Et vous ?

Mais voilà ! Tandis que nous commettions de la prose à la table de rédaction, Saint Médard s'était traîtreusement laissé aller à ses larmes subites; et à notre retour, entre trois et quatre heures du matin, au bout de quelques tlots, nous étions forcément, et nullement par sympathie, croyez-le bien, nous étions..... pénétré de sa peine. Pénétré, c'est le cas, on jamais, de l'écrire.

Depuis lors, le "grand pleurard" a pleuré presque chaque jour régulièrement ; une douleur à robiner, à jet continu. Conforme au dictou, jusqu'ici.

Nous ne pouvons dire s'il donnera raison aux bonnes gens, rappelés plus haut; le fait est que les superstitieux ont le droit de se demandent piteusement si nous sommes effectivement en quarantaine de pluie.

Cependant, au moment où nous écrivons ceci, une fois de plus la voûte céleste brille de nombreux clous d'or ; à part quelques nuages, qui ont encore l'air d'assez vilains rôdeurs, on dirait que le beau temps s'estompe là haut, peut-être va-t-il se fixer. Peut-être St-Médard se contentera-t-il de quatre jours de lamentations et reviendra-t-il à l'œil sec.

Nous l'espérons, car c'est demain dimanche, et ce jour là est celui des fêtes champêtres, dont le programme serait noyé, si les doléances du pleurard se continuaient.

Et puis en fait de dimanches, il faut nous hâter, il faut jouir de notre reste. Une majorité d'ansteres nous menace à Baton Rouge, semble-t-il.

Là, sous les voûtes du Capitole, où le temps cependant pourrait être mieux employé, des rigoristes achèvent cette pitoyable cuisine que l'on nomme la loi du Dimanche. Ces vertueux, dont Dieu nous garde ; remplotent d'infliger des idées vides et retardataires à la Louisiane, qui, jusqu'ici, s'était redressée fièrement, énergiquement contre ces ridicules mesquineries, et avait su toujours en faire justice.

Tout à l'heure, et notre Sénat ne donne pas un vigoureux coup de balai à cette loi inepte, absolument en dehors de nos mœurs, en heurt avec la largeur, la libéralité d'idées, qui invariablement caractérisèrent la Louisiane, le dimanche aura cessé d'être, ou à peu près, pour nous aussi. C'est un premier pas ; les autres suivront de près, si nous ne faisons pas meilleure garde.

Sous le prétexte de quelques ivrognes, on mettra les gens comme il faut en pénitence ; on fermera barres, salons, etc., ou plutôt—car ce ne sont toujours là que coups d'épée, *non* dans l'eau, mais dans le wiskey, on en laissera ouverte une porte de derrière; et c'est par ce complaisant biais—les compromis prennent toutes les formes—qu'on y entrera comme des malfaiteurs ; tout en regardant, de droite et de gauche, si quelque agent de police ne vous guigne point. Après cela, messieurs les policiers, chacun ses os, un peu les faiblesses, et le whiskey, sa force. Avec celui-ci aussi il est des accommodements.

Oui, si le Sénat ne donne pas le coup de balai qu'appelle, que nécessite cette inutile et fâcheuse législation de la Chambre ; si ce Sénat, faillissant aussi, le gouverneur ne frappe pas de son veto, ne jette pas au panier ce bill absolument arbitraire, c'en est fait du dimanche, en bonne partie du moins.

Que St-Médard nous soit donc clément ; et si notre population en est bien décidément à ses derniers dimanches, qu'il les lui laisse du moins azurés, radieux, et comme nous le disions tout à l'heure, qu'il lui permette de jouir de son reste.

Nous l'invoquons spécialement pour la journée de demain, date de plus d'un pique-nique, de plus d'un bal en plein air. Il nous doit peut-être cette grâce. Nous le prions que, l'ayant mis, il surprenait sans défiance, nous voulons dire sans parapluie, et qu'il imbibait à fond.

—Dans cette partie de notre article d'hier: *Bureau de Santé*, où nous parlons du "National Board of Health", on doit lire : "une organisation générale" et non pas "une organisation centrale", comme il a été publié.

CERCLE DE LA HARPE EOLIENNE.—Nous apprenons que la Sixième Réception Publique Complimentaire du Cercle de la Harpe Eolienne aura lieu au Théâtre de l'Opéra, le mercredi 23 juin.

En temps et lieu nous reviendrons sur cette soirée vocale et instrumentale, que nous nous contentons d'annoncer aujourd'hui, et dont le charmant programme se compose de quinze morceaux.

La demande de billets a été telle que le Cercle a dû faire choix de l'Opéra, afin de pouvoir y recevoir commodément tous ses invités.

FORT ESPAGNOL.—Le programme du samedi est, d'ordinaire, plus soigné encore que les autres peut-être. Dans tous les cas, celui d'aujourd'hui est fort intéressant ; morceaux nombreux et choisis qui seront exécutés, les uns par l'orchestre, les autres par des solistes.

Prix—aller et retour—15 cents.

WEST END.—Le samedi est véritablement journée et soirée de réception au West End. A partir de trois heures, pas un train qui s'en aille sans être chargé de monde; et tout le long de l'après-midi et de la soirée, pas un établissement qui là-bas ne reçoive foule de visiteurs.

Allez-y voir. La chose est facile ; on se rend au West End et l'on en revient pour 15 cents.

THÉATRE FARANTA.—La comédie *The Bad Boy* sera jouée deux fois aujourd'hui, à midi et le soir. Nous vous recommandons de la voir et d'y mener les enfants. C'est assurément une pièce qui les amusera, et par elle-même et par le comique très franc, très sympathique, de M. Louis Wesley.

PANORAMA.—Le panorama de la *Dernière bataille de Paris* est ouvert tous les jours, de *neuf* heures du matin à 5 heures et demie de l'après midi. A 4 heures, *lecture* en français.

FESTIVAL.—C'est au Jardin Magnolia que se réuniront demain les membres du Charlmette Benevolent Association. Ils y donneut leur premier Grand Festival Complimentaire. La journée sera occupée par des jeux nombreux, et la fête sera terminée par un bal.

Nos remerciements à l'Association pour l'invitation adressée à l'*Abeille*.

—Le troisième Festival du Home Jr. Hook and Ladder Fire Co. No. 2 aura lieu le dimanche 20 juin, au Orange Grove, situé au coin des rues Jersey et Upperline.

Prix du billet, 25 cents.

On assure que le prince Napoléon va partir prochainement pour l'Amérique. Il va accompagner de son fils le prince Louis, qui terminera vers la fin de juin le voyage entrepris autour du monde.

L'un nouveau marié se promène avec son épouse. Le couple arrive devant un bazar.

—Si j'achetais une canne ! fait le monsieur.

—Une canne !..... Voyez article de ménage ! riposta un employé!

Tableau.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 12 juin 1886.

Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin.....	78	25½
Midi.....	90	32
3 P. M.....	89	31½
6 P. M.....	86	30

Nlle-Orléans, 11 juin 1886, 2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta.....	86	Nashville, Tenn....	85
Augusta, Ga.....	89	Pittsburg, Pa.....	79
Savannah, Ga.....	87	Cairo, Ill.....	83
Mobile, Ala.....	85	Davenport, Iowa..	84
Montgomery, Ala..	87	Dubuque, Iowa....	86
Vicksburg, Miss..	77	Keokuk, Iowa.....	86
Galveston, Tex....	85	La Crosse, Wis....	85
Indianola, Tex....	94	St-Louis, Mo.....	88
Shreveport, La...	90	St-Paul, Minn.....	88
Corsicana, Tex....		Leavenworth, Kan.	86
Chattanooga, Tenn	86	Omaha, Nebraska..	86
Cincinnati, O.....	76	Yankton, D. T.....	87
Louisville, Ky....	81	Key West, Fla.....	89
Memphis, Tenn....	86	Nlle-Orléans Le..	86

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Joseph A. Espinosa à Mme Veuve Louise Aysinger.

Thomas P. North à Mlle Emily Meyers.

Joseph Bourda à Mlle Mary Siegenthaler.

James Scanlon à Mlle Susie Droste.

Samuel Roberts à Mlle Louisa Bazoit.

Naissances.

Mme Alfred Brenson, un garçon.

Mme John Salzer, une fille.

Mme Domenico Rando, un garçon.

Décès.

Wm. B. Conner, 1 mois, 483 1/2 rue St. Claude.

Catherine Paule, 52 ans, No. 120 rue St. Claude.

Wallace A. Guichard, 6 mois, No 129 1/2 rue Peet.

William Washington, 16 mois, No 94 rue Gaiennée.

Anthony Weber, 33 ans, No 309 rue Washington.

Mme William Conseil, 31 ans, No 10 rue St. Pierre.

Eugène G. A. de Leage, 5 mois, coin Miro et Quartier.

Ada Plant, 7 mois, No 26 rue Powder, Alger.

Mamie Hunter, 3 mois, No 65 rue Poesfarré.

Charles Colby, 1 an, No 149 1/2 rue South Johnson.

Alice Winston, 6 jours, rue Dryades, près Troisième.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Nathaniel D. Wallace au Consumers Ice Co. deux lots de terre dans le 1er District dans l'Ilet borné par les rues Girod, Magasins Julie et Camp $34,000

Mme C. Hartman,et G.Hartman à Mme C. Becht, un lot de terre dans le 5me District dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Decatur, Bienville et Daunine...$9,650

Joseph Ernest Pépin et al. vs Louis Armand Pépin et als à François Tujague, un lot de terre dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Decatur, Bienville et Daunine...$2,250

Joseph Ernest Pépin et al. vs Louis Armand Pépin et als à Joseph Maumus, un lot de terre dans le 2me district,dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Decatur, Bienville et Conti.....$10,400

Thomas Hauan à Henry Roche, deux lots de terre dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Conti, Gayoso et Salcedo.....$250

Mme C. M. Tonglet à Mlle Johanna Coates, un lot de terre dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne, Broad, Dorgenois et Dumaine.$65

J. T. Selleck au Mutual Building & Homestead Association, un lot de terre dans le 1er district, dans l'Ilet borné par les rues Banks, Dorgenois, Rochelblave et l'Avenue Tulane.....$1,000

Ventes par le percepteur de taxes du 2nd district—

Joseph Cuvillier à G. W. Nott, deux lots de terre dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Rochelblave, Dorgenois, St-Philippe et Dumaine $15.

Mme Veuve Anatole Bosque ou Basque à G. W. Nott, un lot de terre dans le 3ème district, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Union, Rempart et Français.....$90

E. G. Chanut à la Compagnie d'Assurance des Marchands, un lot de terre dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Miro, Conti, St-Philippe et Dumaine.....$45

Cour Civile de District.—

—Juge Rightor—

J. G. Mercier et autres contre Patrick Harnan—Appel suspensif accordé au défendeur pour le 1er novembre.

Rebecca Banner contre Gustave C. Hainman—Le divorce est enfin décrété.

F. J. Barber contre Wm. Wessemberg—Jugement en faveur du demandeur pour une somme de $1129 16.

Juge Houston.

Manuel Katz a été émancipé.

Diamond Machine Company contre M. A. Peck—Jugement pour $452 50 en faveur du demandeur.

Juge Monroe

C. A. A. Piroin contre Mme E. G. Dehart—Appel suspensif accordé au demandeur pour le 1er novembre.

Succession de Eulalie Dubois—Ezilda Génois est reconnue seule héritière.

Juge Lazarus.

P. E. Sarrazin contre ses créanciers.—Le demandeur est déchargé de ses obligations.

Sam. Levy contre Louis Goldstein & fils.—Appel provisoire accordé au demandeur pour aller devant la cour d'appel le 2me lundi de juin.

Albert Wirth est émancipé.

Le divorce est accordé à Frances Jones contre Robert Jones son mari.

E. C. Palmer contre R. H. Benner—Le jugement est remis en vigueur en faveur du demandeur pour une somme de $1,119.33.

Le juge Tissot a rendu un jugement en faveur de la demanderesse.

Procès pour changement de nom.

Emile Frederick William Herwig contre Lionel Adams, Avocat de district —Ceci est une affaire d'un nouveau genre, qui a été jugée devant le juge Houston. Le colonel F. C. Zacharie représentait le demandeur, le défendeur n'était pas représenté. La cour a rendu un jugement en faveur du demandeur, qui portera désormais le nom de Emile Frédérick William Herwig Brown après la publication d'usage faite selon la loi. Les frais de cour sont supportés par le demandeur.

Hier à midi et demi devant le juge Lazarus, le procès intenté par M. Salvy, président de la Carondelet Canal and Navigation Co. contre le Maire, le Conseil et le Commissaire des améliorations.

MM. Samuel P. Blanc et H. D. Ogden représentaient le demandeur, le juge Walter H. Rogers et Wynne Rogers représentaient le Conseil municipal et les fonctionnaires. La pétition était basée sur ce que la ville n'avait pas obéi à un ordre de la Cour Suprême en date du 16 avril 1886, lequel ordonnait de nettoyer dans l'espace de 30 jours le canal Toulouse.

Les avocats pour la ville ayant déclaré qu'il n'y avait eu dans cet acte aucune intention de désobéir à la cour, le juge a renouvelé le jugement pour 30 jours.

—Le juge Rightor a été occupé hier toute la journée à écouter les arguments présentés au nom des employés de l'Exposition (au nombre de 70 environ) qui demandent à être payés de leur dû sur les $60,000 retirés des ventes par le shérif.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Importers and Traders National Bank contre Isaac Levy et autres—Verdict en faveur du demandeur et contre le défendeur, *in solido*, pour $12,832.37, avec intérêts, comme il avait été demandé.

Importer and Traders National Bank contre Louis Mayers et autres—Même jugement pour une somme de $10,000.

Cour Suprême.—Les juges de la Cour Suprême quittent aujourd'hui la Nouvelle-Orléans pour aller ouvrir la session de la cour à Baton-Rouge.

Cour d'appel.—La cour s'est réunie à 11 heures, sous la présidence des juges McGloin et Kelly, puis a ajourné sans avoir pris aucune décision.

Cour Criminelle de District.—Section B, juge Baker—Se sont déclarés innocents :

Annie Montgomery, alias Pig-Face Annie, accusée de vol.

Mme E. E. Alphonse et Jos. Burnside, accusés de détournement.

Louis Charleston, accusé de s'être introduit avec effraction dans une maison particulière.

Nellie Hamilton est accusée d'attaque main armée.

Thomas Jones, de voies de fait.

Charles Washington, d'avoir mis de la fausse monnaie en circulation.

Maggie Dubois, de détournement et vol.

Dans l'affaire A. Loenthal et Peter Ebeyer, convaincu de faux témoignage dans le premier procès de Ford, les démarches nécessaires ont été faites pour arrêter la démarche d'appel à la Cour Suprême.

Canada Jones, accusé du vol d'un lot de vêtements évalués $13.a été renvoyé en prison.

Grand Jury.—Le Grand Jury est entré hier matin en fonctions et s'est retiré pour examiner l'affaire de Archie Campbell et autres arrêtés pour avoir mis le feu à la fabrique d'eau de seltz de Hill, rue Girod, au mois d'août dernier.

Cour du recorder Davey.—J. A. Markey, pour s'être enivré, avoir troublé la paix publique et tenu un langage obscène a été condamné à $5 d'amende ou 10 jours de prison.

March Wheat, pour avoir résisté à un officier de police, $10 ou 20 jours.

John Allen, blessures infligées à McCurdy, renvoyé en prison sans bénéfice de la caution.

Alice Shelby, Mme Marie Farrell, Rosa Derlande, Marie Moran, Flora Nolan et Jeannette Ellis, pour insultes et abus, ont été mises sous caution de $100.

Victor Ellis, pour voies de fait sur Virginie Walker, a été mis sous caution de $250.

J. W. Ward, pour faux, a dû fournir une caution de $1000.

Charles Lucas, pour vol, a dû fournir une caution de $1000 en attendant de comparaître devant la Cour Criminelle de District.

Cour du recorder Barthe.—John L. Minor, accusé par W. B. Merchant de détournement d'une somme de $25, a été mis sous caution de $500 pour comparaître le 17 juin.

Bridget Maher, ivresse, $10 ou 20 jours.

Henri Esposito als Chinee Henry—vagabondage, $20 d'amende ou 30 jours de prison.

Ed. Morheiser, Geo. Allen, als Shepherd, Jerry Dickson et Oscar Terrel, pour fréquenter une maison où ils fument de l'opium, et Jim Charley, pour tenir cette maison, ont été condamnés tous les quatre, chacun à $20 ou 30 jours.

Arrestations. — Ont été arrêtés : Espina Brousard, à Alger, pour voies de fait sur Caroline Jackson.

John Haas, à Pencoignure des rues Austerlitz et Tchoupitoulas.

George Claude, âgé de 25 ans, hier à 2 heures de l'après-midi, pour posture indécente, rue Commune, près Bassin.

Pour ivresse, rue Poydras, près Camp; Thomas Tracy, âgé de 39 ans.

A 7 heures 20 du soir, par les officiers Mulholland et Custer, Willis Lelie, âgé de 26 ans, pour insultes et abus, rue Howard, près Julie.

Pétition des Sœurs Ursulines.—Les sœurs qui dirigent le couvent des Ursulines dans le 3me district ont adressé au Conseil municipal une pétition dans laquelle elles demandent qu'une lampe électrique soit placée en face de leur couvent sur la levée.

La pétition est déjà signée par des personnes influentes. Elle sera envoyée lundi prochain au maire;

Affaire Hughes.—Hier, l'affaire de Hughes, le prétendu agent du Gouvernement qui, sous ce faux titre, extorquait de l'argent aux capitaines de navires, est revenue devant la cour et a été renvoyée indéfiniment, sur la motion de M. John G. Mc Mahon, et en considération de la santé, de l'accusé. En effet les poumons. Sa caution a été réduite à $$2250.

Ivresse.—Un homme de couleur, inconnu, a été ramassé hier en état d'ivresse, sur le trottoir de la rue Commune, près Ste. Jeanne, et transporté sans connaissance à l'hôpital de charité.

Victimes du travail.—Hier matin. deux charpentiers, John C. Christie demeurant au No 5005 rue Constance, et John A. Dolan, rue Quatrième, No 83, construisaient une maison à l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Colisée, quand l'échafaud sur lequel ils travaillaient a cédé sous leur poids, et ils furent tous deux précipités d'une hauteur de 20 pieds. Christie souffre de lésions internes et Dolan a été blessé au dos et au bras droit. Tous deux ont été transportés à l'hôpital de charité.

Mystère. — Malgré les recherches actives auxquelles on se livre de toutes parts pour retrouver Mermoustie, le camelot juif dont nous avons annoncé hier la disparition, aucun fait réel n'est venu apprendre ce qu'il est devenu. Ses traces ont été perdues à Carrolton hors de la ville et l'on craint de le retrouver assassiné. Car tout le monde savait qu'il portait d'ordinaire de fortes sommes sur lui. Il était parti le jour de sa disparition avec une somme de $60.

Sucrier volé—Un sucrier évalué $4.50 a été volé à M. Victor Monie, qui tien un débit de café au marché français. L'officier Crescent a arrêté deux petits garçons soupçonnés de ce vol, les nommés Henry Esposito alias Chinee Henry et Joe Benjamin, couleur.

Vol.—Des voleurs se sont introduits chez M. John Williamson au No 729 1/2 rue Carondelet, et lui ont soustrait deux pantalons dans les poches duquel se trouvait un carnet contenant deux billets de $10.

Ils ont partagé cette somme avec son propriétaire et n'ont emporté qu'un billet de $10, laissant l'autre dans le carnet, puis ils sont repartis par une fenêtre.

Brutalité.—Une fillette du nom de Marie Claude a été attaquée et battue sans motif ni provocation, en face la Nouvelle Rue d'Aoadie, au No 251 rue Decatur. Le brutal est un jeune homme qui s'est enfui avec un de ses camarades, Franck Roneso, avant l'arrivée de la police.

Blessé.—Le nommé Silvain Carrère a été transporté jeudi soir de l'écurie Tibbier à l'Hôpital de charité.

Il souffrait d'une blessure qui lui a été faite à la partie antérieure de la tête par un cheval qu'il était occupé à panser.

Son cas est, paraît-il, d'une certaine gravité.

Attentat aux mœurs.—Hier a été arrêté un jeune homme de couleur âgé de 17 ans, du nom de Gabe Johnson ; il avait réussi à se soustraire pendant plusieurs mois aux poursuites de la police, qui le recherchait pour une accusation d'attentat aux mœurs.

Cet individu avait l'habitude de se tenir à l'encoignure des rues, de se livrer à des gestes indécents.

Il avait été l'objet de nombreuses plaintes de la part de beaucoup de personnes du 5me district.

C'est lui qui, lundi dernier, avait attaqué Mlle O'Day à l'encoignure St. Charles et Léontine et qui avait réussi cette fois encore à s'enfuir avant l'arrivée de la police. Cependant ce dernier fait a attiré de nouveau l'attention sur lui, et il est enfin arrêté.

Jeune voleuse.—Hier, à 9 heures du matin, une petite fille de couleur, du nom de Ella, employée chez Mme Bayette rue St. Charles, No 401, a volé dans une armoire, une somme de $70 appartenant à sa maîtresse puis elle a quitté la maison pour se rendre dans une maison malfamée située rue Bienville près Dauphine, où elle a été retrouvée dans la journée.

Petit incendie.—Le feu a pris, ce matin, à minuit 20, dans un tas de rognures et de débris de bois, No 147 de la rue Royale, au rez-de-chaussée, dans une sorte de remise remplie de débarras.

Le propriétaire ou locataire de cette remise est fabricant de cages.

L'alarme a été donnée à la boite 215. Les pompiers ont fait erreur et se sont rendus d'abord rue Tchoupitoulas, et sont revenus par la rue Peters sur le lieu de l'incendie, si toutefois on peut lui donner ce nom, car quelques seaux d'eau ont suffi à l'éteindre. Les pompes ont à peine fonctionné.

Paragraphes. — Des enfants blancs et de couleur ont élu domicile à l'encoignure des rues Roman et Dounaé, et se livrent là avec acharnement au jeu de dés, tenant des propos désagréables à entendre.

—On devrait inviter les hommes qui se baignent dans le vieux bassin à se procurer des caleçons de bain, la morale y gagnerait.

—Il serait temps que l'on fît cesser les réunions de certains jeunes gens à l'encoignure de Roman et Dumaine, où ils commettent des actes et tiennent des propos intolérables.

—Il existe paraît-il à l'encoignure des rues Congrès et Nord Peters une vieille cabane où le jeu de cartes est en honneur.

Avis à qui de droit.

—Il en est des baigneurs du fleuve comme de ceux du Bassin, ils ont tous le même costume, costume dont on devrait les forcer à changer, car il ne convient nullement aux habitants des environs de la rue Laura, au pied de laquelle ces personnes se baignent.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

L'expulsion des Princes.

Paris, 11 juin—Les débats sur la loi relative à l'expulsion des princes, a commencé hier à la Chambre des Députés.

Le comte Albert de Mun et MM. Dugué de la Fauconnerie et de la Forge ont protesté contre le bill ; MM. Madier de Montjau et Susini l'ont appuyé.

On croit qu'un bill d'expulsion limité sera adopté par une faible majorité.

Rente française.

Paris, 12 juin—Le trois pour cent est coté à 83 francs 12 1/2 centimes.

Chambre des Députés.

Paris, 11 juin—Aujourd'hui, à la Chambre des Députés, M. de Freycinet a appuyé l'acte du gouvernement, en présentant le bill pour l'expulsion des princes.

"La présence des prétendants, dit-il, est une menace perpétuelle d'un changement de forme du gouvernement et tend à jeter du discrédit sur le gouvernement actuel.

Le premier ministre blâme le Comte de Paris d'avoir invité les membres du corps diplomatique à la réception donnée par lui antérieurement au départ de sa fille pour Lisbonne.

Il ajoute que plusieurs diplomates avaient assuré que l'invitation les avait beaucoup embarrassés. En terminant, le premier ministre dit:

"Il est nécessaire de prouver au monde qu'il n'y a qu'un seul gouvernement en France, et que les expulsions illimitées sont nécessaires pour atteindre ce but.

"Il ne désire pas bannir tous les membres des ex-familles régnantes, mais seulement, les prétendants en chef."

(Applaudissement du centre et de la gauche).

La Chambre des Députés a décidé par 310 voix contre 233 de prendre en considération les clauses de la commission décrétant l'exclusion de tous les princes.

Cinquante membres de la gauche ont voté avec la minorité.

La Chambre, subséquemment, rejette la première clause du bill décrétant une expulsion générale. Le vote a été de 314 contre 220.

Eruption volcanique.

Londres, 11 juin — Des avis reçus d'Auckland rapportent qu'il y a eu à Tarwera une éruption volcanique, précédée d'un tremblement de terre. Un grand nombre d'indigènes et d'Européens ont péri.

Manifeste Parnelliste.

Londres, 11 juin—Un manifeste Parnelliste sera lancé ; il traitera spécialement la question irlandaise.

Un grand nombre de Home Rulers Protestant se sont réunis hier soir à Cork, et ont organisé un comité, dont l'objet est de coopérer avec d'autres comités de Dublin et de Belfast, pour faire les candidats parnellistes au Parlement.

L'Association n'admettra pas de catholiques parmi ses membres.

Tout est prêt pour les élections qui commenceront immédiatement après l'expiration du délai légal qui suivra l'avis officiel de l'élection générale.

Les conservateurs et les unionistes s'appuieront mutuellement.

Il est probable que dans quelques cas il y aura des luttes entre les candidats de M. Chamberlain et les whigs.

Crainte de troubles.

Belfast, 11 juin—Les funérailles de Thomas Gallagher, l'orangiste qui a été tué à Larigan, pendant l'émeute de mardi, ont eu lieu hier.

Le cortège funèbre était protégé par 100 soldats et 200 agents de police. Une panique a éclaté quand le long cortège a menacé d'arrêter le corbillard, mais la police les a tenus en échec.

L'excitation religieuse suscite des querelles dangereuses parmi les femmes, dans les fabriques de Lurgan.

Dans une fabrique, les protestantes se sont mises en grève et ont demandé le renvoi des femmes catholiques.

Emeute a Belfast.

Belfast, 11 juin—Un rapporteur de la Presse Associée, qui a été envoyé sur les lieux des désordres, pour suivre les événements, rapporte ce matin, ce qui suit : "Je suis resté parmi les émeutiers sa disparition avec une somme de $60.

"Les plus grands dégats ont été faits sur les chemins de Shankhill et York. Le combat en ces deux endroits a été désespéré et long.

"La populace était composée des plus vils scélérats. Ceux-ci n'étaient nullement effrayés par les baïonnettes de la police ; en plusieurs cas j'ai vu la populace, en nombre écrasant, s'élancer contre les baïonnettes de la police et repousser celle-ci.

"Après un feu bien nourri, dirigé sur les émeutiers, on a enfin réussi à les refouler. Puis sont venus ensuite des combats corps à corps avec la police, mais cette dernière a fini par avoir le dessus. Plusieurs édifices ont été incendiés et pillés."

Belfast, 11 juin—L'émeute d'hier soir a été sérieuse. Huit personnes ont été tuées et des centaines blessées.

La guerre a commencé quand la police a ordonné aux émeutiers de se disperser. Ceux-ci répondirent par des cris de mépris et des huées.

Les troupes ont fini par les disperser.

M. Gladstone.

Londres, 11 juin—M. Gladstone a été interpellé cette après-midi à la Chambre des Communes, par Wm. Johnston, conservateur, qui lui a demandé s'il était vrai, ainsi qu'on le rapporte, que le Comte d'Aberdeen, qui venait d'irlandais, a reçu récemment visite à Cork, s'est agenouillé à l'autel de la Cathédrale catholique en cette ville.

M. Gladstone a répondu que si le Comte d'Aberdeen s'est agenouillé, lui (M. Gladstone) l'ignore. Il a ajouté : "Nous devons refuser d'instituer une enquête sur cette question, car elle alimenterait le feu de la discorde religieuse.

"Je puis dire cependant que je n'ai jamais connu de meilleur caractère ni un plus parfait gentleman que le comte d'Aberdeen". Le Major Edward James Sanderson, conservateur, demande si une enquête sous serment aura lieu sur les causes des émeutes de Belfast.

M. Gladstone répond que M. de Morley est actuellement à Dublin, dans le but d'établir une enquête relativement à ces événements graves.

La Fédération Libérale Ecossaise.

Glasgow, 11 juin—La Fédération libérale Ecossaise a lancé un manifeste aux libéraux de l'Ecosse, leur demandant avec instance de ne donner leur appui qu'aux candidats de Gladstone aux prochaines élections.

La Fédération a engagé la salle St André, la plus grande en cette ville, pour une grande assemblée qui aura lieu le 28 juin.

M. Gladstone y prononcera un discours et Lord Rosebery présidera.

Le Pall Mall Gazette.

Londres, 11 juin—Le Pall Mall Gazette écrit qu'il ne peut pas comprendre comment M. Parnell a pu interpréter, ainsi qu'il l'a fait, l'entrevue avec Lord Carnarvon. C'était, ajoute la même feuille, le devoir évident de Lord Carnarvon de parler au chef du peuple qu'il se proposa de gouverner.

Les ministres de M. Gladstone semblent craindre de converser avec M. Parnell, à moins que ce ne soit à huis clos.

M. John Morley.

Dublin, 11 juin—M. John Morley, secrétaire en chef pour l'Irlande, est arrivé en cette ville. Il a institué une enquête, relativement aux causes des émeutes de Belfaste.

Le Consistoire Papal.

Rome, 11 juin—Le Consistoire Papal a créé quatre cardinaux, entre les archevêques Gibbons, de Baltimore, et Taschereau, de Québec. Il a aussi ordonné trois évêques en Irlande, douze en Espagne, six en France, six en Amérique et trois en Allemagne.

L'empereur Guillaume.

Berlin, 11 juin—L'empereur Guillaume a dévoilé aujourd'hui la statue équestre de son frère, le roi Frédéric Guillaume IV, érigée en cette ville.

Chambre des Communes.

Londres, 11 juin—Aujourd'hui à la Chambre des Communes, M. Hugh C. Childers, secrétaire de l'intérieur, répondant à M. Dunbain, membre conservateur de Belfast, qui a demandé si le gouvernement prendrait des mesures pour poursuivre la police qui a tiré sur les habitants de Belfast durant les troubles de ces derniers jours, a déclaré que le gouvernement n'a été informé d'aucun méfait commis par la police de comté à Belfast.

Le secrétaire ajoute que le gouvernement a la plus grande confiance dans les membres du constabulaire royal irlandais et n'a pas l'intention, tant que dureront les émeutes actuelles, de les déplacer de Belfast et de leur substituer le militaire."

Mort de Servor Pacha.

Constantinople, 11 juin—Servor Pacha, ministre de la justice, est mort.

Emeute.

Pesth, 11 juin—L'excitation politique qui règne depuis ces quelques derniers jours, s'est terminée aujourd'hui en une émeute sérieuse. Une tentative a été faite par les rebelles de faire sauter les usines de gaz.

Les troupes ont chargé et dispersé les émeutiers. Plusieurs personnes ont été blessées et un grand nombre d'arrestations opérées.

Le Roi de Bavière.

Munich, 11 juin—Une députation de membres du Cabinet bavarois s'est rendue aujourd'hui au Château Hopenswangau, pour présenter une lettre du Prince Léopold au Roi Louis, qui a été déposé.

Les membres de la députation ont trouvé le Château fermé et les piquets du Roi les ont empêchés d'entrer.

Le cabinet a envoyé subséquemment un escouade de gendarmes au château pour forcer l'entrée, afin de libérer le comte Holstein. Celui-ci s'était rendu hier auprès du Roi, chargé d'une mission ministérielle relative à la régence, et le roi le fit arrêter et enfermer dans le château. D'autre gendarmes ont été envoyés pour maintenir l'ordre parmi les montagnards, aux environs du château. Ceux-ci sont des partisans fidèles du Roi, et sont très irrités de l'attitude du gouvernement à l'égard du Roi, qui reste dans une complète réclusion au château.

WASHINGTON.

CONGRES.

Chambre

Washington, D. C. 11 juin—Sur motion de M. O'Neil, du Missouri, un bill du Sénat, semblable à celui qui a été présenté à la Chambre par M. O'Neil), a été adopté pour légaliser l'incorporation du "National Trades Union."

Les affaires privées ayant été mises de côté, une session a été ordonnée pour ce soir, pour la mise en considération du bill d'allocation législatif, et une autre session qui aura lieu demain où l'on discutera les bills relatifs aux pensions.

M. Whitthorn donne avis qu'il appellera le bill ayant pour titre : "Pour encourager le progrès politique et la prospérité commerciale de la nation américaine." Il désire, dit-il, faire quelques remarques au sujet du bill.—Ce bill est celui de M. Frye, visà décrète un Congrès des nations américaines.)

Sur motion de M. Dolph, le Sénat prend en considération le bill du chemin de fer Northern Pacific, relatif à la forfaiture de concessions de terres par celui-ci.

Après quelques détails, la Chambre se forme en Comité général sur le bill d'allocation législatif, exécutif et judiciaire.

M. Blount, de la Georgie, occupe le fauteuil.

Le comité de commerce de la Chambre a décidé aujourd'hui de faire un rapport favorable sur les bills étendant les limites de Portland, Oregon, comme port d'entrée.

Le comité des affaires indiennes de la Chambre a décidé aujourd'hui de faire un rapport favorable sur le bill Halley, autorisant la nomination d'un Board de Commissaires, pour examiner, régler toutes les réclamations résultant des dépréciations des traités, et en faire l'objet d'un rapport.

Sénat.

M. Logan, du comité des allocations, rapporte le bill d'allocations de l'armée. Mis sur le calendrier.

M. Spooner a présenté une résolution de condoléances sur la mort de l'Hon. Jos. Rankin, ex-représentant du Congrès, de l'Etat du Wisconsin. Il a prononcé une allocution touchante sur les hautes qualités du défunt.

Nominations.

Washington, 11 juin—M. D. D. Dunway a été nommé maître de Poste à Dalcour, paroisse Plaquemines, en remplacement de L. Dalcour, décédé.

Anniversaire de deux victoires brésiliennes.

Washington. 11 juin—D'après une dépêche spéciale, le prince brésilien et sa suite ont passé hier et une partie de la journée d'aujourd'hui à Baltimore. Ils retourneront ce soir à Annapolis pour assister à un bal.

Aujourd'hui est l'anniversaire de la bataille navale de Riachuelo, qui fut livrée pendant la guerre de 1869 entre le Brésil et le Paraguay. La victoire resta aux Brésiliens, sous les ordres de l'amiral Barosso, et le navire qui se trouve actuellement à New York, fut nommé d'après lui.

Cette bataille est considérée comme l'une des plus grandes qui aient été livrées dans l'Amérique Centrale.

C'est aujourd'hui également l'anniversaire de la première grande victoire de la guerre, celle qui a été présenté à la Chambre par M. O'Neil), a été adopté pour légaliser l'incorporation du "National Trades Union."

Les affaires privées ayant été mises de côté, une session a été ordonnée pour ce soir, pour la mise en considération du bill d'allocation législatif, et une autre session qui aura lieu demain où l'on discutera les bills relatifs aux pensions.

M. Whitthorn donne avis qu'il appellera le bill ayant pour titre : "Pour encourager le progrès politique et la prospérité commerciale de la nation américaine." Il désire, dit-il, faire quelques remarques au sujet du bill.—Ce bill est celui de M. Frye, visà décrète un Congrès des nations américaines.)

Sur motion de M. Dolph, le Sénat prend en considération le bill du chemin de fer